



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Saison culturelle 2011/2012

DEL-2011-083

Numéro de la délibération : 2011/083

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences – culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 29/06/2011

Date de convocation du conseil : 23/06/2011

Date d'affichage de la convocation : 23/06/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL.

Étaient représentés : M. Henri LE DORZE par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mlle Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Nicole ROUILLARD par M. Yvon PERESSE.

Était absent : M. Claude LE BARON.

Saison culturelle 2011/2012

Rapport de Christophe MARCHAND

La commission Action Culturelle – Vie Associative propose d'établir la programmation comme suit :

- 30 septembre : Chambres d'hôtes 12
660.00 €
- 28 octobre : les Sea Girls 6
857.50 €
- 18 novembre : Badume's band 5
500.00 €
- 25 novembre : Glenmor, l'insoumis 5
000.00 €
- 12 décembre : Eby & son petit chaperon rouge 4
536.50 €
- 13 décembre : Szopka ! 1
600.00 €
- 16 décembre : la Flûte enchantée 7
385.00 €
- 26 & 27 janvier : Liebe liberté 5
802.50 €
- 24 février : Le chalet de la trouille qui fait peur 7
912.50 €
- 30 mars : Carte blanche à Frédérique Lory 7
000.00 €

Le montant des cachets est donné toutes taxes comprises, des frais annexes (hébergement, restauration, frais de déplacement, prestations techniques...) liés aux spectacles peuvent venir s'y ajouter.

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les contrats à intervenir

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 30 juin 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LE MAIRE

Jean-Pierre Le Roch